



AGRESSION !

Hier matin, vers 10h05 au OD, alors qu'un de nos collègues préparait des personnes détenues concernées par des mouvements (US, scolaires et formation CLEA), le détenu B..., voyant que la grille d'accès au scolaire était fermée, s'en est pris physiquement à lui, en lui assenant un coup au niveau de sa joue gauche de façon sournoise avec un livre, qu'il tenait dans sa main.

Alors que celui-ci souhaitait maîtriser son agresseur, la personne détenue L.. présente sur les lieux a ceinturé ce dernier.

Nous ne connaissons pas qu'elle était l'intention de ce détenu mais celui-ci a demandé à notre collègue, qui a pu déclencher l'alarme, de sortir de la coursive.

Les renforts arrivés sur les lieux ont mis fin à l'incident.

Notre collègue s'en sort avec un hématome au niveau de la joue gauche et est choqué par cette agression, et il a déposé plainte.

Son agresseur a été mis en prévention au quartier disciplinaire avant d'être auditionné dans l'après-midi au commissariat de police.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** condamne fermement cette lâche agression et exige une sanction de quartier disciplinaire à la hauteur des faits ainsi que le transfert de ce « voyou » dans les plus brefs délais.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** félicite les agents qui ont fait preuve de maîtrise et sang-froid pour mettre fin à l'incident.

Le bureau local **Force ouvrière Justice** souhaite un prompt rétablissement à notre collègue et l'accompagnera dans ses démarches administratives

le bureau local **FO**
le 25 janvier 2025

